

Projet Pédagogique Accueil de Loisirs de Canaples 2021/2022 Mercredi





SOMMAIRE

- 1) Descriptif de l'accueil de loisirs
 - 2) Le projet éducatif de l'ufcv
 - 3) Le projet associatif de l'ufcv
 - 4) Objectifs pédagogiques
 - 5) Vie quotidienne
 - 6) Activités
 - 7) Equipe d'animation
 - 8) Réglementation
 - 9) Bilan
 - 10) Le protocole sanitaire



L'accueil de loisirs de Canaples est un accueil de l'UFCV ouvert durant les mercredis et en période de grandes vacances (juillet).

Le projet d'animation de l'année sera :

« Arts en fête »

Ce projet à pour objectif de développer la créativité, la curiosité et l'intérêt des enfants aux ARTS par la pratique de ceux-ci.

L'équipe doit donc mettre en place différentes activités en lien avec le projet. Il peut s'agir aussi bien de peinture, que de sculpture, théâtre, vidéo, photo, dessin, littérature, musique, danse...

Les animateurs doivent savoir procurer de la motivation aux enfants, cette motivation devant passer par le ludique.

Les animateurs doivent faire preuve d'une grande écoute envers les enfants, ils ne doivent pas avoir l'impression qu'une activité leur est imposée.

1/Descriptif de l'accueil de loisirs

Nature de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs de Canaples est un accueil de loisirs sans hébergement qui se déroule le mercredi et au mois de juillet.

Implantation

Il est situé au 41 rue Neuve, dans un milieu rural, à Canaples.

Les locaux

Les enfants sont accueillis dans l'école de Canaples. Ils ont à disposition une salle pour les primaires, deux salles de classe pour les maternelles, un dortoir, et une cantine. L'école possède des sanitaires maternels, primaires et adultes auxquels l'accueil a accès. L'accueil possède également d'un garage pour entreposer le matériel.

Au niveau des extérieurs, les enfants ont accès aux deux cours de l'école. Nous avons également une salle d'activité et un terrain de foot mis à notre disposition.

• Le Public

L'accueil de loisirs accueille environ 25 enfants âgés de 3 à 12 ans, répartit dans différents groupes :

- les 3/5 ans
- les 6/12 ans

Dates & horaires

L'accueil de Loisirs ouvre ses portes le mercredi et au mois de juillet durant l'année scolaire. L'accueil sera fermé pendant les petites vacances scolaires. Un accueil échelonné se fera pour les enfants de 3 à 12 ans de 7h30 à 9h30, et le soir de 16h30 à 18h30.

Organisateur

UFCV Hauts de France: 660 bis route d'Amiens 80480 DURY (03.22.33.69.69).

Mairie de Canaples : rue Neuve 80670 Canaples (03.22.52.91.98).

<u>L'équipe d'animation</u>

L'équipe est composée de 3 animateurs et de la directrice.

Animatrices du groupe des maternels : Kathy et Ingrid.

Animatrices du groupe des primaires: Armelle et Loïse.

Directrice: Ingrid Brasseur (06.48.50.18.34).

2/Projet éducatif

- Le projet éducatif de l'accueil de loisirs est rédigé par l'organisateur. Ici c'est l'UFCV. Le projet éducatif rassemble une série d'objectifs éducatifs, pour tous les accueils de loisirs de l'UFCV.
- Favoriser les relations, les échanges, la communication entre toutes les personnes du centre.
- Le centre de loisirs construit une relation éducative centré sur les projets, actions et activités collectives adaptées aux enfants.
- Respect des droits des enfants, accueil pour tous et respect pour tous.
- Inclusion et intégration des enfants porteurs de handicap.
- Accueil des enfants qui répond aux nécessités et aux besoins : découverte, créativité, imagination, dépaysement.

3/ Le projet associatif

Ce projet est le fruit d'un travail collectif et partagé par l'ensemble des acteurs de l'Ufcv.

Il présente les enjeux suivants à relever ainsi que les valeurs et les principes d'action pour l'association :

- vers une société de l'engagement
- vers une société éducative
- vers une société solidaire
- vers une transition écologique.

Notamment en passant par la transformation sociale, l'exemplarité et la sensibilisation.

4/Objectifs pédagogiques

Vivre en collectivité

Notre accueil veut permettre à chaque enfant :

- d'accepter les différences
- de respecter les règles de vie commune
- de s'ouvrir aux autres
- de prendre confiance en soi

_

L'acquisition de l'autonomie

Les animateurs vont accompagner les enfants dans les gestes du quotidien, aller aux toilettes, se laver les mains, débarrasser son gobelet après le goûter, ranger les jeux après les avoir utilisés, mettre et/ou enlever le manteau.

Favoriser la découverte

Les enfants vont par le biais des différents ateliers sur l'art :

- développer les capacités sensorielles
- développer les capacités corporelles

- développer le relationnelle
- développer les capacités verbal et imaginative au sein d'un groupe
- développer la créativité des enfants



5/Vie Quotidienne

• Journée type

Horaires	Déroulement
7h30 - 9h30	Accueil échelonné des enfants
9h30 - 9h45	Appel et présentation de la journée
9h45 - 10h	Chants ou petits jeux
10h - 11h45	Deux activités pour les 3/5 ans (les enfants sont divisés en deux groupes et tournent sur les activités) Deux activités au choix pour les 6/12 ans (les enfants s'inscrivent après l'appel dans l'activité qu'ils désirent)
11h45 – 12h	Rangement des activités et passage aux toilettes
12h - 13h	Repas
13h - 14h	Temps calme pour les 6 – 12 ans et départ à la sieste pour les 3 – 5 ans qui le souhaitent
14h - 16h00	Activités proposé par les animateurs ou par les enfants. Pour les maternelles qui font la sieste ils rejoindront leur groupe vers 15h15 au plus tard.

16h00 - 16h30	Goûter et bilan de fin de
	journée avec les enfants
16h30 - 18h15	Départ échelonné des
	enfants

Les horaires ne sont pas fixes et peuvent varier selon les activités.

Journée des 3 - 5 ans

Accueil du matin: un temps d'accueil échelonné est proposé aux maternelles à partir de 7h30 jusque 9h30. Les enfants sont accueillis dans leur salle. Des espaces d'accueil sont proposés qui se compose de jeux de construction, jeux d'imitation, de dessin, ou encore un espace détente avec des coussins, si les enfants ne veulent rien faire et se reposer. Les jeux de construction sont changés toutes les semaines, pour apporter de la diversité. A 9h30, c'est le moment pour les animateurs de rassembler tout le monde et de faire le point sur les effectifs de leur groupe pour la journée, ainsi que de présenter le programme de la journée. De 9h45 à 10h le temps est réservé aux chants et/ou petits jeux, qui favorisent la cohésion du groupe.

<u>Activités</u>: à partir de 10h les enfants sont en activité avec les animateurs de leur groupe. Sont proposées des activités manuelles et créatives ainsi que des activités sportives, pour permettre aux enfants de varier leurs activités.

Repas: pendant le repas, les enfants mangent sur des tables adaptées, et leurs animateurs sont avec eux. Les enfants et les animateurs goûtent de tout pendant le repas. Les animateurs sont aussi présents pour aider les enfants à découper leurs aliments si nécessaire. A la fin du repas un enfant à la fois pourra aider l'animateur à débarrasser la table.

Temps Calme – sieste : un temps calme ou une sieste est proposé aux enfants. Les animateurs ne forcent pas les enfants à aller à la sieste. La sieste doit rester une demande des enfants ou des parents mais en aucun cas une punition. Pour les enfants qui ne font pas la sieste, un temps calme leur est proposé par les animateurs jusqu'à 15h. Les enfants qui font la sieste seront réveillés et préparés pour rejoindre leur groupe aux plus tard pour 15h15.

Goûter: le goûter se prend séparément des autres groupes sauf grands jeux ou sortie. Le goûter est un moment convivial ou enfants comme animateur peut parler librement, de ses envies et de ses choix. C'est également le moment de faire le bilan de journée pour les enfants comme pour les animateurs. Chacun parle de son ressenti face à la journée qui vient de s'écouler. Les enfants ont le droit de dire qu'ils n'ont pas aimé leur journée, il faut à ce moment leur demander pourquoi, pour pouvoir réajuster les activités si nécessaires par la suite.

Départ des enfants : le départ des enfants se fait à partir

de 16h30. Ils pourront retrouver les coins d'accueil du matin, et auront également accès à la cour d'école. C'est également un moment de partage des animateurs avec les parents. Il ne faut pas aller vers les parents que pour leur parler négativement de leurs enfants. C'est le moment pour les animateurs d'écouter les demandes des parents et de leur relater la journée de leurs enfants.

• Journée des 6 - 12 ans

Accueil du matin: un temps d'accueil échelonné est proposé de 7h30 à 9h30. Les enfants sont accueillis dans leur salle. Des espaces d'accueil sont proposés qui se compose de jeux de société, jeux de constructions et dessin. A 9h30, c'est le moment pour les animateurs de rassembler tout le monde et de faire le point sur les effectifs de leur groupe pour la journée, ainsi que de présenter le programme de la journée. De 9h45 à 10h le temps est réservé aux chants et/ou petits jeux, qui favorisent la cohésion du groupe. Au début du mois les chants et/ou petits jeux seront proposés par les animateurs, au fur et à mesure les enfants seront sollicités pour proposer ou mener les temps de chant et/ou petits jeux s'ils le désirent.

Activités: le matin, plusieurs activités sont proposées aux 6-12 ans. Deux activités minimums sont proposées, ils peuvent donc choisir eux -mêmes où ils veulent se positionner. Sur les deux activités, il y aura une activité

manuelle et une sportive. L'après-midi est réservé aux grands jeux qui réunissent tout le groupe des 6-12 ans. Si besoin, ou cas exceptionnel, le programme du matin peut être échangé avec celui de l'après-midi.

Repas: le repas est un moment convivial entre les enfants et les animateurs. Les animateurs se répartissent sur les tables pour qu'il y ait un animateur par table. Les enfants comme les animateurs goûtent à tous les plats. C'est le moment pour l'animateur de faire le point avec les enfants sur la matinée.

<u>Temps Calme</u>: un temps calme est proposé aux enfants après la cantine. Le temps calme peut être un retour aux espaces permanents, ou une activité calme proposée par les animateurs. Le temps calme est nécessaire aux besoins de l'enfant.

Goûter: le goûter se prend séparément des autres groupes sauf grands jeux ou sortie. Le goûter est un moment convivial ou enfants comme animateur peut parler librement, de ses envies et de ses choix. C'est également le moment de faire le bilan de journée pour les enfants comme pour les animateurs. Chacun parle de son ressenti face à la journée qui vient de s'écouler. Les enfants ont le droit de dire qu'ils n'ont pas aimé leur journée, il faut à ce moment leur demander pourquoi, pour pouvoir réajuster les activités si nécessaires par la suite.

<u>Départ des enfants</u>: le départ des enfants se fait à partir de 16h30. Les enfants peuvent retrouver les espaces

d'accueil du matin, mais ont également accès à la cour de l'école. C'est également un moment d'échange entre les animateurs et les parents.



6/Activités

Les activités

Différents ateliers seront mis en place tout au long de l'année, comme les activités manuelles, les jeux de société, des jeux sportifs, les jeux musicaux, des grands jeux...

Les activités manuelles vont susciter la créativité en rapport avec les moments forts du mois.

Le respect des règles en général, la découverte de différents jeux, le respect des règles et le vivre ensemble passent par les jeux de société et les jeux sportifs.

Les sorties

Au moins une sortie par période pour chaque groupe sera prévue. Ça peut être une sortie exclusivement pour les maternels, pour les primaires ou pour tous les enfants de l'accueil de loisirs.

Il y aura également des intervenants et un partenariat avec la médiathèque du village.

7/Equipe d'animation

• Journée type de l'animateur

Horaires	Déroulement
7h20	Arrivée de tous les animateurs et de la direction.
7h30 - 9h30	Des espaces permanents sont mis en place par l'équipe d'animation. Ils doivent veiller au bon fonctionnement de ceux-ci.
9h30 - 9h45	Appel et présentation de la journée
9h45 - 10h	Chants et/ou petits jeux
10h - 11h45	Les animateurs sont présents lors des activités. Ils sont garants du bon déroulement de leurs activités
11h45 - 12h	Rangement des activités et passage aux toilettes
12h - 13h	Repas: pendant le repas l'animateur est garant du calme de sa table, il goûte de tout et fait goûter aux enfants.
13h - 14h	Temps calme proposé par

	les animateurs
14h - 16h00	Activité par groupe 3/5 ans et 6/12ans, activité proposée par les animateurs.
16h00 - 16h30	Goûter et bilan. L'animateur peut prendre 1 ou 2 enfants maximum pour préparer et distribuer le goûter. Bilan de journée mené par l'animateur sous la forme qu'il désire.
16h30 - 18h15	Départ échelonné des enfants. Les animateurs sont présents pour jouer avec les enfants. A partir de 17h15, les animateurs peuvent commencer à se détacher pour commencer le rangement des salles, tout en veillant à respecter les quotas d'encadrement
18h15	Bilan de fin de journée ou réunion, préparation des activités si nécessaire.

• Temps calme / Sieste

Le temps calme est un temps animé ou pas durant lequel les activités sont dites calme : pas d'activité sportive, ou trop bruyante. Ce temps peut être un temps libre avec des activités choisies pour respecter le calme, il peut également être un temps d'animation encadré. Le temps calme est mis en place après le repas car c'est un temps

propice à la digestion.

La sieste permet aux enfants de se reposer, de se ressourcer dans la journée. La sieste ne doit en aucun cas être une punition ou être amenée de manière brutale. On ne force pas un enfant à faire la sieste.

• La direction

La direction est le responsable financier de l'accueil, il gère l'aspect financier et fait le lien entre l'accueil de loisirs, l'école et l'organisateur. Il a un rôle formateur auprès de son équipe d'animation que ce soit pour les animateurs diplômé ou stagiaire.

8/Réglementation

Accueil

Le matin, les enfants sont accueillis à partir de 7h30 à l'école. Le midi ou le soir, les familles doivent également se présenter à l'école, où un animateur les accueillera et ira chercher leur enfant. Les parents n'ont pas le droit de circuler librement dans l'enceinte de l'école.

• Temps de pause

Le temps de pause permet à l'animateur de se ressourcer. Le midi après le repas une pause peut être prise entre 13h00 et 13h45, et le soir à partir de 16h30. Cependant avant de partir en pause l'animateur doit vérifier que les taux d'encadrement sont respectés.

• <u>Téléphone</u>

Le téléphone ne doit être utilisé que dans le cadre professionnel. Il ne sera pas autorisé pour des appels ou messages personnels sur le temps de travail (hors temps de pause). Toutefois le téléphone peut être utilisé pour prendre des photos des enfants durant les activités en vue d'un éventuel diaporama pour les parents en fin d'année. Les photos des enfants doivent être prises avec l'appareil photo du téléphone et non pas les réseaux sociaux tels que Snapchat ou Instagram. Les photos ne doivent en aucun

cas se retrouver sur les réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter.

Cadre de lois

Il est strictement interdit de consommer de l'alcool et d'être en état d'ivresse sur l'accueil de loisirs.

Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'école. Pour les fumeurs, il faut sortir de l'école hors de la vue des enfants et des familles.

Il est interdit de consommer des substances illicites ou de venir sous l'emprise de substance illicite sur l'accueil de loisirs.

Si ces mesures ne sont pas respectées, des sanctions seront prises pouvant aller de la rupture de contrat à la sanction pénale.

• Les réunions

A chaque fin de période une réunion aura lieu pour faire un point sur les groupes, le planning et le matériel...

Les activités sont préparées en amont, cependant les animateurs peuvent travailler chez eux et échanger entre eux hors temps de travail.

9/Bilan

• Inscription

Les inscriptions à l'accueil de loisirs de Canaples se font par réservation sur le site.

• Au cours du mois

Un planning sera envoyé par mail à chaque famille, pour chaque mois. S'il y a une sortie, un sms sera envoyé aux parents la veille pour rappel. Des autorisations seront également distribuées aux parents pour les sorties de la période concernée.

Après l'accueil

A la fin du mois, une enquête de satisfaction sera distribuée aux familles ainsi qu'aux enfants. Avec cette enquête, les familles et les enfants pourront noter les points positifs et les points à améliorer, que ce soit au niveau des activités, des horaires d'accueil, de la communication, ou encore de la disponibilité de l'équipe d'animation et de direction.

Partenaires

Les partenaires de l'accueil de loisirs de Canaples sont

l'organisateur, qui est ici l'UFCV, la mairie, les parents, mais également au niveau financier la CAF (Caisse d'Allocation Familiale).

• Enfants

Tous les mercredis, un bilan oral sera fait avec les enfants et les animateurs, sur ce qui a été ou non au cours de la journée.

Un bilan enfant leur sera également transmis par le biais du mail de leurs parents pour avoir leur ressenti sur le mois qui vient de s'écouler.

Animateurs

Tous les mois, un bilan sera fait avec les animateurs et la directrice.

Des évaluations des animateurs peuvent être effectuées aléatoirement au cours du mois. Elles permettent aux animateurs de se situer, de s'améliorer et de se perfectionner.

Mairie

A la fin du mois, un bilan sera fait avec la mairie. Ce sera l'occasion de faire le point sur les effectifs de faire des demandes si nécessaire...

10) Le protocole sanitaire

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'accueil. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'accueil en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre à l'accueil. Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles. L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Les accompagnateurs doivent porter un masque et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

La distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents. En revanche, la distanciation ne s'impose pas entre les enfants d'un même groupe, que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, etc....) ou dans les espaces extérieurs.

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

Le lavage des mains :

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

À défaut, l'utilisation d'une solution hydro alcoolique peut être envisagée. Elle se fait sous l'étroite surveillance d'un adulte à l'école primaire.

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- à l'arrivée dans l'école ou l'établissement
- avant et après chaque repas
- avant et après les récréations
- après être allé aux toilettes
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

Le port du masque :

Pour les personnels :

Le port d'un masque « grand public » de catégorie 1 est obligatoire pour les personnels tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs2.

Lorsque le masque n'est pas utilisé, il peut être soit suspendu à une accroche isolée, soit replié sans contacts extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle.

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports met donc à disposition de ses agents en contact direct avec les élèves au sein des établissements des masques dits « grand public » de catégorie 1, à raison de deux masques pour chaque jour de présence dans les écoles ou établissements.

Il appartient à chaque employeur, et notamment aux collectivités territoriales, de fournir en masques ses personnels en contact direct avec les élèves ainsi que les personnels d'entretien et de restauration.

Pour les enfants:

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

- -pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire
- -pour les élèves des écoles élémentaires, des collèges le port du masque « grand public » de catégorie 1 est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs2.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Pour les élèves présentant des pathologies les rendant vulnérables au risque de développer une forme grave d'infection à la COVID-19, le médecin référent détermine les conditions de leur maintien en présence dans l'école ou l'établissement scolaire.

La ventilation des salles et autres locaux :

L'aération des locaux est la plus fréquente possible. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des enfants pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Une aération de quelques minutes doit également avoir lieu toutes les heures.

En cas de ventilation mécanique, son bon fonctionnement et son entretien doivent être assurés.

Les points ci-après appellent une attention particulière :

- la circulation des enfants dans les bâtiments : les déplacements des enfants doivent être limités, organisés et encadrés. Pour cette raison, il est recommandé d'attribuer une salle à chaque groupe
- les récréations sont organisées par groupes, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières
- la restauration scolaire doit être privilégiée. Elle peut être organisée dans les lieux habituels.

Les enfants d'un même groupe déjeunent ensemble en maintenant une distanciation d'au moins deux mètres avec les autres groupes. La stabilité des groupes d'enfants déjeunant à une même table est privilégiée. Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et personnels dans les salles, et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées, a minima, après chaque service et, si possible, après chaque repas.

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures). La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise à l'intérieur des locaux lorsque qu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24 heures avant réutilisation).

<u>Le personnel :</u>

Le personnel de direction, les animateurs sont formés aux gestes barrières, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les enfants dont ils ont la charge.



Nous mettrons donc tout en œuvre pour respecter le protocole.